



Fiche technique

8014

« Eos »
peinture murale lavable

usage : intérieur

phase : aqueuse

Utilisation : Peinture murale à dispersion blanche lavable* pour l'intérieur. S'applique sur support poreux : plâtre, gyproc (recouvert d'enduit de finition), béton, brique, crépi, ancienne peinture murale de type dispersion, enduit d'argile, papier peint (voir préparation). Ne s'applique ni sur de la chaux, ni sur de la laque, ni sur du bois, ni à l'extérieur.

* *Séchage et durcissement complet après 4 semaines à 20 C° (pas de lavage au préalable).*

Propriétés : Microporeuse
Application facile
Faible odeur d'huile
Diluable à l'eau (5 à 10%)
Composé à base de matières premières naturelles
Pouvoir opacifiant : classe 2 selon nouvelle norme EN 13 300
Lavabilité : classe 2 selon nouvelle norme EN 13 300
Bonne adhérence sur support absorbant
Exempt de solvant
Densité : 1,5 g/cm³ environ
Valeur PH : 8-9 env.

La peinture murale « 8014 » est exempte de substances volatiles ou nocives pour la couche d'ozone.

Pour une haute perméable à la diffusion de vapeur, choisissez la « Peinture à la chaux ».

Composition : Eau, craie, spath calcaire, talc (exempt d'amiante), blanc de titane, huile de tournesol, ester de glycérine à la colophane, ammoniacale, méthylcellulose, conservateur 0,01%.

Outils : Rouleau de bonne qualité à poils moyens (tissé orange ou bleu), pistolet : suivre les instructions du fabricant - dilution à l'eau.

Préparation : Les surfaces doivent être saines : poreuses, homogènes, propres, sèches, solides, non grasses, chimiquement neutres et prêtes à peindre. Pour un résultat impeccable, un mur doit être parfaitement préparé avant tout travail de peinture si vous ne voulez pas voir les imperfections ressortir une fois le mur peint...

Bien nettoyer les anciennes peintures (dispersion), enlever les peintures écaillées, enlever les restes de colle de papier peint, enlever les restes d'huile de coffrage sur le béton, éliminer les parties friables et les anciennes colles. Les surfaces recouvertes de moisissures doivent être nettoyées.

Les plafonnages et fonds farineux (taux d'humidités < 5 %) et prêts à peindre doivent être traités au préalable avec le *Minéral Primer* (réf. 8120). Veuillez aussi suivre scrupuleusement les indications du fabricant d'enduit afin de rendre celui-ci prêt à peindre.

Avant de peindre sur du papier peint, assurez vous de sa bonne adhérence sur le mur. Faire un essais en mouillant le papier peint avec une éponge, si des bulles apparaissent, il sera préférable de retirer les anciennes couches de papier peint avant de peindre le mur. Pas d'application de la peinture murale Galtane sur le papier type « Patent ».

Laissez sécher le plâtre entièrement. Une fois secs, tous les endroits rugueux ou brillant doivent être poncés avec du papier de verre moyen, puis avec du papier de verre fin sans laisser de griffes sur la surface. Nettoyez toute la poussière des surfaces, puis appliquer une couche de *Minéral Primer* (réf. 8120) Galtane. Portez un masque et des protections oculaires pendant les opérations de ponçage. Pour le rebouchage des trous et des fissures, choisissez un enduit de rebouchage compatible pour peinture murale.

Avant de peindre des matières telles que des plaques de plâtres (Gyproc), assurez-vous que tous les joints soient réalisés dans les règles de l'art. Puis appliquez sur TOUTE la surface un « primaire » ou un enduit de finition spécial plaque de plâtre recommandé par le fabricant, afin que la surface soit homogène et prête à peindre. Ceci évitera la vue des joints entre les plaques et un résultat non homogène. Sur l'enduit de finition poreux, appliquez une couche de *Minéral Primer* (réf. 8120). Sur le Fermacell, suivre les recommandations du fabricant afin d'obtenir une surface prête à peindre ; ensuite, appliquez une couche de Fixatif (8145) ou deux couches de *Minéral Primer* (réf. 8120) sur le Fermacell brut. Le *Minéral Primer* (réf. 8120) ne remplace pas un enduit de finition. Sur un papier ingrain (papier peint), il n'est pas nécessaire d'appliquer une couche de Fixatif (ref. 8145).

Traitez les surfaces colorées qui peuvent réapparaître par capillarité avec une couche d'Isolan (réf. 8234) sur toute la surface du mur à peindre. Les taches tenaces (graisse, nicotine, suie, couleur forte, humidité, excréments d'insectes...) seront couvertes avec l'Isolan (réf. 8234) sur toute la surface du mur à peindre.

Mise en œuvre :

Bien mélanger. Si nécessaire diluable à l'eau 5 à 10%.

S'applique en deux fines couches à 12h d'intervalle.

En blanc, le pouvoir couvrant apparaît au séchage, il est inutile de charger davantage pendant l'application.

Teintez avec des pigments minéraux naturels (maximum 5%).

Pour un travail avec le glacis mural, attendre 24h de séchage. Température minimale d'application 14°C.

A la fin du travail : Fermer hermétiquement les récipients en partie vidés. Couvrir la peinture restante d'un film plastique pour éviter qu'elle ne sèche. Enlever toutes les adhérences de peinture sur le couvercle et sur les bords du récipient avant de le fermer.

Séchage : Sec après 12h, à 20°C. Séchage complet après 4 semaines.
De par la teneur en huile naturelle, une odeur typique peut apparaître : ventilez, cette odeur disparaît après quelques semaines.
Remarque : faire sécher à plat et à l'air frais les chiffons et vêtements de travail imprégnés de peinture, pour éviter tout risque d'auto-combustion.

Rendement : 120ml/m² soit 8 à 9m² par litre, par couche ; tout dépend du type de support.

Nettoyage des outils : *Solvant Végétal*(réf. 2060) et *Nettoit tout* (réf. 2010)

Précautions et stockage : Faire sécher à plat et à l'air frais les chiffons et vêtements de travail imprégnés de peinture, pour éviter tout risque d'auto-combustion. Stocker au frais, à l'abri du gel et de la lumière. Veiller aux allergies éventuelles. Eliminer les résidus dans une déchetterie. Les peintures naturelles se gardent aussi hors de portée des enfants. Les bidons non entamés se conservent au minimum 9 mois. La durée de conservation d'un bidon entamé est limitée.

Les produits que nous présentons pour des travaux précis sont à tester à la responsabilité de l'utilisateur. Le résultat final dépend de facteurs impondérables. Nos conseils basés sur une longue expérience sont donnés à titre d'information. Nous n'avons aucune influence sur l'application pratique effective du produit par l'utilisateur et nous ne pouvons en aucun cas être considérés comme entrepreneur des travaux à exécuter. Dans tous les cas, notre responsabilité se limite à la valeur des produits livrés ou utilisés. Ils n'engagent pas notre responsabilité et ne sauraient faire l'objet de poursuites judiciaires. Cette fiche technique ne peut que constituer un conseil.

Consultez la fiche de sécurité.

Actina Sprl

chemin de l'Ermitte, 69
B-1420 Braine l'Alleud
Belgique

Tél. 02 384 98 15
Fax 02 384 94 50
info@galtane.com

août-08